

Décision

Générale

colonial

Décision n° 439-218-1914 Mutation.

n° 439-218-1914

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

14 décembre 1918

Numéro JO

n° 218 du 31/12/1914

Date du numéro

31 décembre 1914

TEXTE INTÉGRAL

M. Vernier, Inspecteur de Police de 2ème classe, a été mis à la disposition du Commissaire de Police, à compter du 9 Décembre 1914, date de son débarquement et chargé de fonctions d'Agent Spécial, du service du contrôle du recrutement des chauffeurs indigènes et des fonctions de Regisseur-Comptable de la prison, avec droits aux indemnités attachées à ces fonctions.